

Commune de PREUILLY

Documents relatifs au risque inondation par une crue (débordement de cours d'eau)

ANNEXE 1.1.1



Préfet du Cher

**Direction
départementale
des Territoires
Cher**

AOUT 2013

Commune de Preuilly

EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES DU PPRI DU CHER approuvé le 03/11/2005

<u>Légende de la carte de zonage réglementaire</u>	
	Limite communale
	Zone hors d'eau
	Limite d'un secteur d'aléa
	Zone inondable A :
A1	Secteur d'aléa 1
A2	Secteur d'aléa 2
	Autre secteur d'aléa 2
	Zone inondable B

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU RISQUE

La largeur de la plaine inondable est de l'ordre de 1,5 à 2 km en aval de Vierzon. En amont de cette ville la largeur n'excède que rarement le kilomètre (cas de Noirlac et d'Ainay-le-Vieil : 1,5 km). En fait la moyenne se situe plutôt autour de 500 à 600 m mais avec des étranglements de 300 m environ. En amont du département, à Urçay, la largeur n'excède que de peu les 200 m.

Le champ d'inondation est essentiellement occupé par des prairies et des cultures mais aussi par des gravières, surtout en amont de Vierzon, certaines de ces gravières ont été implantées sur le lit mineur. Les approfondissements qui en résultent diminuent localement le risque d'inondation mais l'aggravent plus en aval.

1. Nature et caractéristiques de la crue

La plus forte crue observée, pour laquelle on possède des informations suffisantes, est celle de 1940.

Echelle	Année							
	1923	1926	1940	1952	1958	1960	1977	2001
Châteauneuf/ Cher	3,60	4,20	4,86	3,55	4,40	3,80	3,83	3,04
Saint-Florent/Cher	4,32	4,75	5,25	4,40	5,35	4,75	4,35	3,82

2. Intensité et qualification de la crue

Les niveaux d'aléas d'inondation sont définis comme suit :

- Aléa 1 : aléa moyen correspondant à une profondeur de submersion inférieure à 1 m et une vitesse d'écoulement faible.
- Aléa 2 : aléa fort correspondant à une profondeur de submersion supérieure à 1 m ou moins de 50 m en arrière de digue ou une vitesse d'écoulement forte.

PLAN DE PREVENTION DES
RISQUES D'INONDATION
Arnon, Cher et Yèvre
à VIERZON

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
DANS LE DEPARTEMENT
DU LOIR ET CHER

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
DE L'YEVRE

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
DE L'ARNON

PLAN D'ASSEMBLAGE

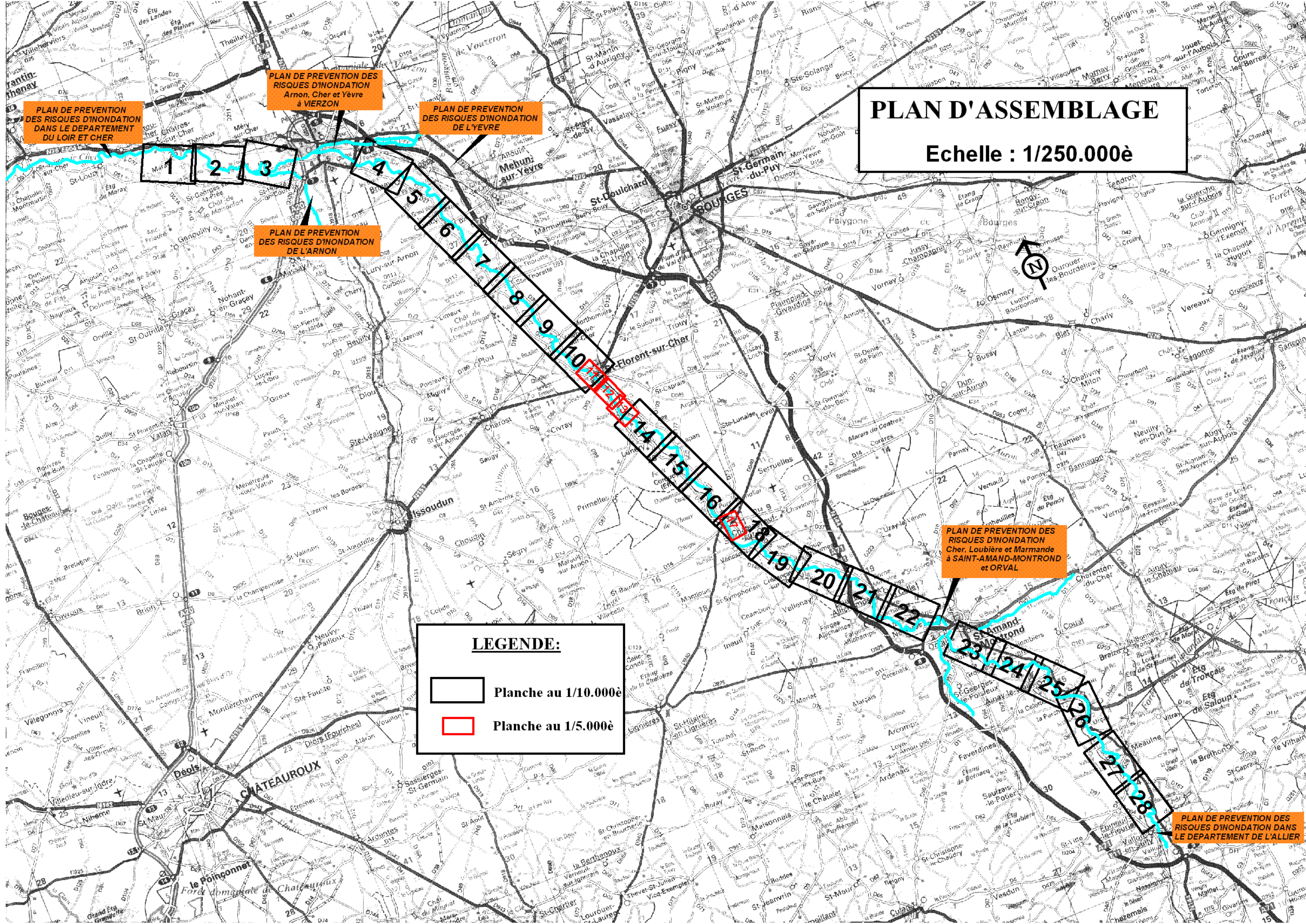
Echelle : 1/250.000è

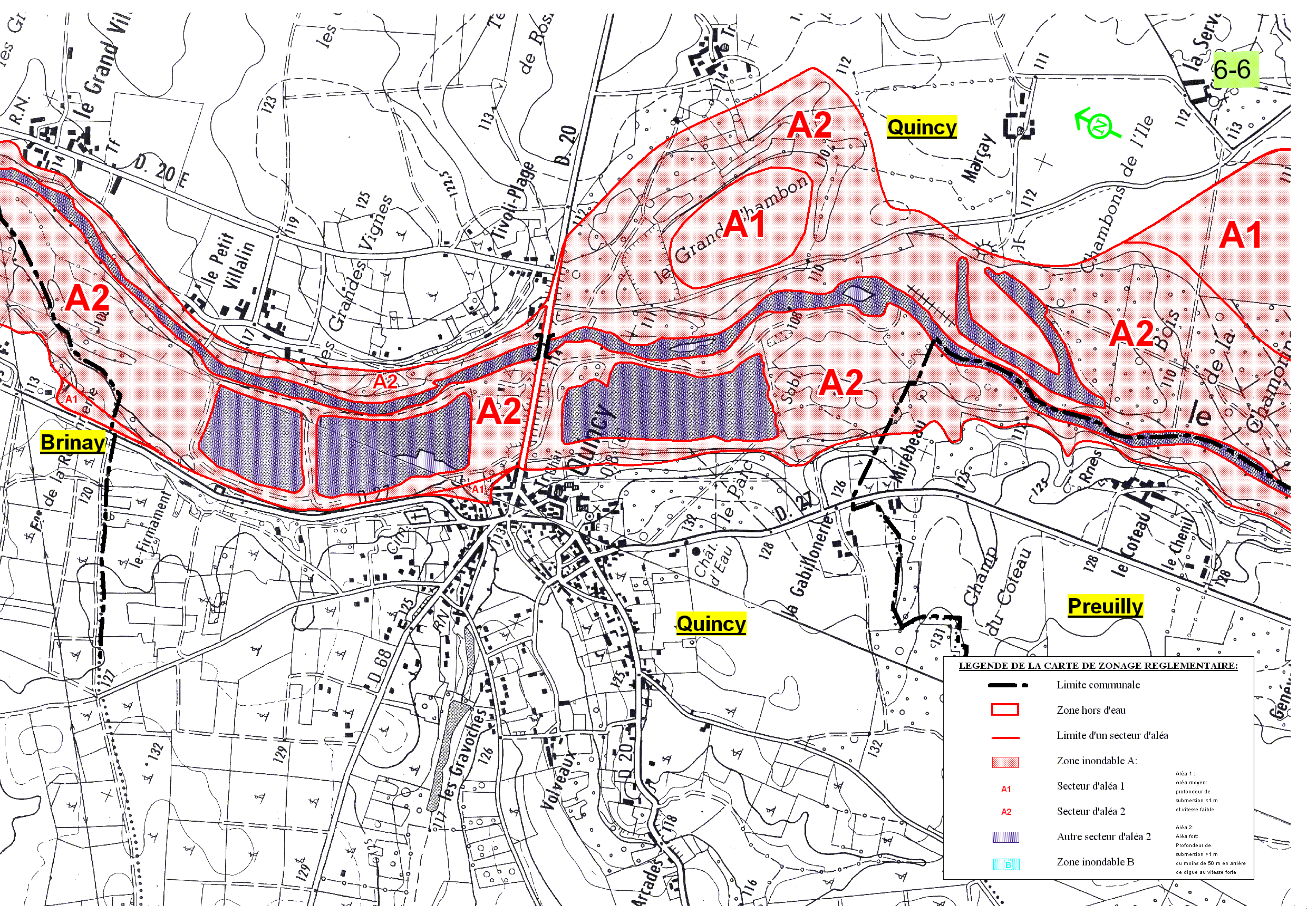
PLAN DE PREVENTION DES
RISQUES D'INONDATION
Cher, Loubière et Marmande
à SAINT-AMAND-MONTROND
et ORVAL

LEGENDE:

Planche au 1/10.000è

Planche au 1/5.000è





6-6

Quincy

Preuilly

Quincy

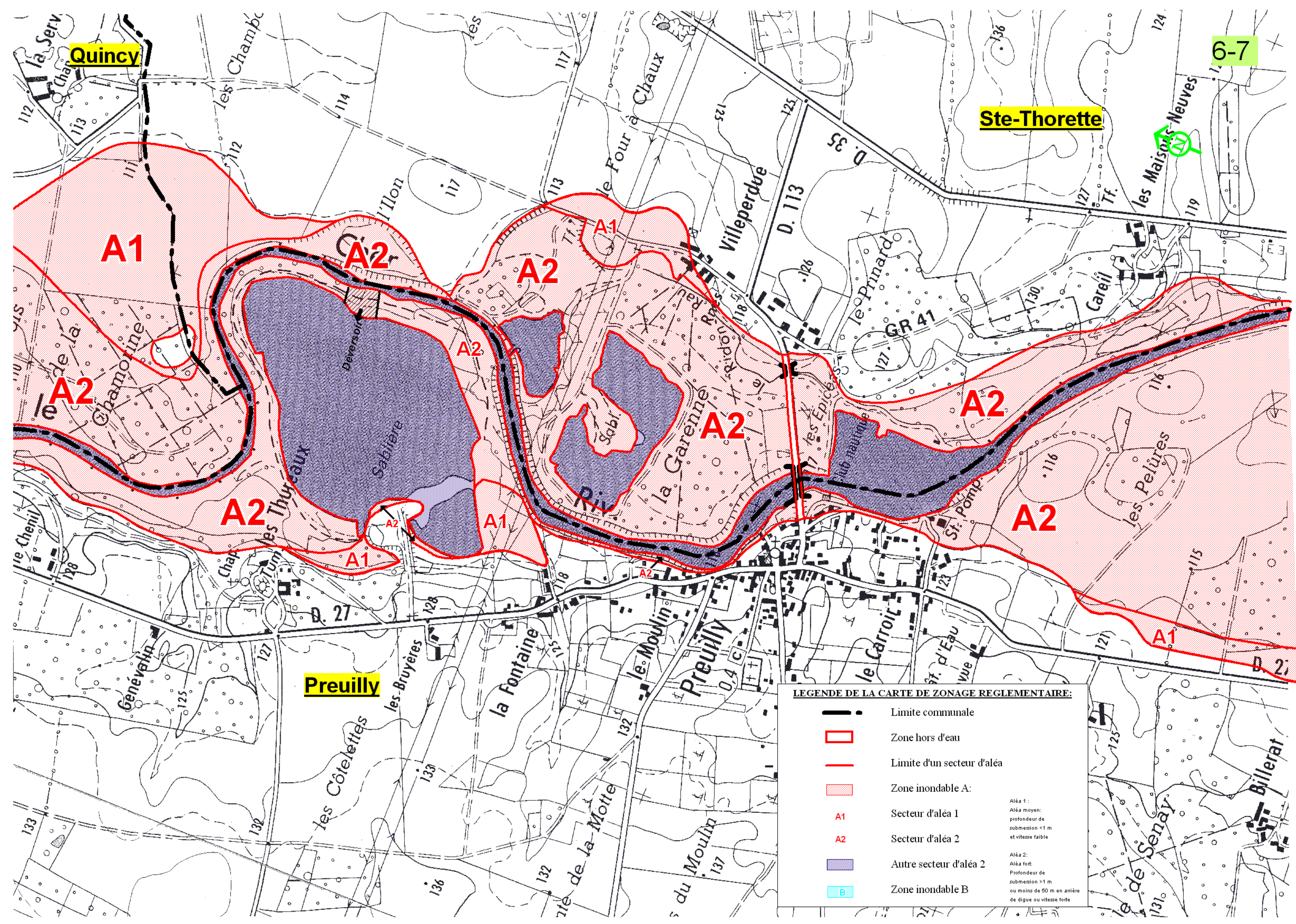
Brinay

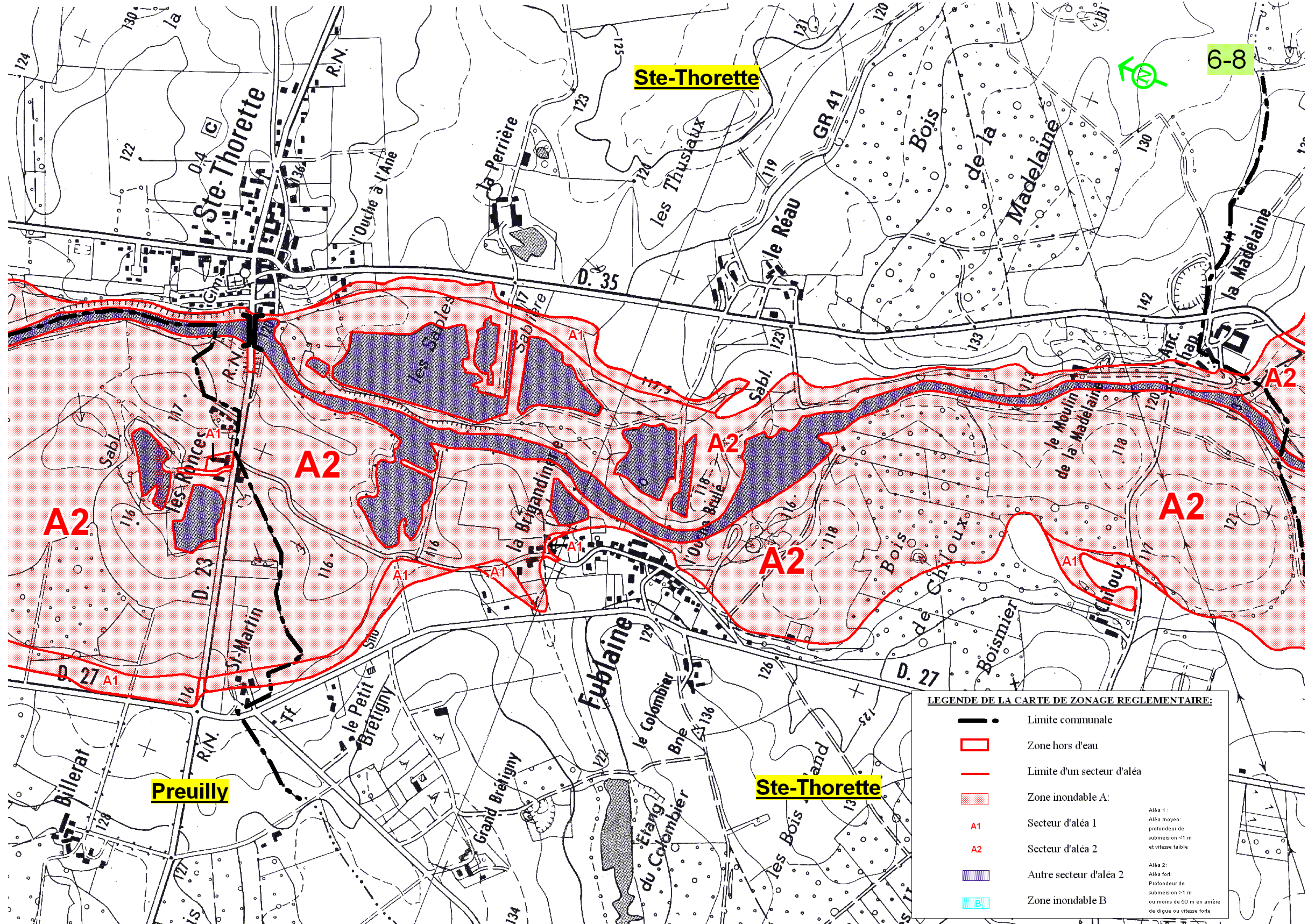
LEGENDE DE LA CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE:

	Limite communale	
	Zone hors d'eau	
	Limite d'un secteur d'aléa	
	Zone inondable A:	
	A1	Secteur d'aléa 1
	A2	Secteur d'aléa 2
		Autre secteur d'aléa 2
	B	Zone inondable B

Aléa 1 :
Aléa moyen:
profondeur de submersion <1 m
et vitesse faible

Aléa 2 :
Aléa fort:
Profondeur de submersion >1 m
ou moins de 50 m en arrière
de digue au vitesse forte





Ste-Thorette

6-8

Preuilly

Ste-Thorette

LEGENDE DE LA CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE:

	Limite communale
	Zone hors d'eau
	Limite d'un secteur d'aléa
	Zone inondable A:
	Secteur d'aléa 1
	Secteur d'aléa 2
	Autre secteur d'aléa 2
	Zone inondable B

Aléa 1 :
Aléa moyen:
profondeur de
submersion <1 m
et vitesse faible

Aléa 2:
Aléa fort:
Profondeur de
submersion >1 m
ou moins de 50 m en arrière
de digue ou vitesse forte